

Club technique régional des SCOT approuvés en région Centre **Restitution de la journée d'échanges du 28 novembre 2013 à Tours**

Ce club réunit des représentants des collectivités (Conseil Régional, chefs de projet SCOT, ...), des Agences d'Urbanisme (Orléans et Tours), de l'INSEE, des DDT et de la DREAL Centre.

Cette journée vise à partager des expériences concrètes, recenser des attentes, initier des pistes de travail, et enrichir les suivis, et mises en œuvre des 12 SCOT approuvés (carte en annexe).

Actualités (par Francis LALBA, de la DREAL Centre)

Au niveau régional, ces documents sont en ligne sur le site DREAL Centre :

- Articulation entre documents de planification et d'orientation (SRCAE, SRCE, PRAD, SRADDT, SCOT, ...)
- Consommation de l'espace en région Centre (point de vue de l'Etat), janvier 2012, 6 pages, DREAL, DRAAF, DDT
- Trame verte et bleue (quelques réponses aux questions les plus fréquentes des élus), DREAL Centre, 2013, 9 pages (en cours de diffusion sous format papier)

Au niveau national, trois guides sont signalés :

- Schéma de Cohérence territoriale (SCOT, un projet stratégique partagé pour l'aménagement durable d'un territoire (guide pratique à l'attention des élus), Ministère de l'Egalité des Territoires et du Logement, juin 2013, 150 pages
- Trame Verte et Bleue et documents d'urbanisme (guide méthodologique), MEDDE, juillet 2013, 54 pages
- Prise en compte du risque d'inondation dans les Schémas de Cohérence Territoriale, CEPRI, août 2013, 76 pages

Le projet de loi « ALUR » évolue ; à ce stade, le projet de loi conforte le statut du SCOT comme « intégrateur » des différentes politiques publiques, le PLU intercommunal reste la règle et encouragé (sauf si minorité de blocage) ; par contre le nombre minimum d'EPCI dans un SCOT comme le volet "urbanisme commercial", sont encore en débat. Deuxièmes lectures en janvier 2014, promulgation probable au premier trimestre 2014.

Etude technique en cours sur le potentiel de densification autour des gares

(par Florian CEARD, de la DREAL Centre)

Cette étude est structurée en 3 phases :

- phase 1 : panorama des gares de la région Centre (165 gares ferroviaires)
- phase 2 : définition des gares à enjeux
- phase 3 : analyse fine de certaines gares à enjeux.

Lancée en septembre 2013, le rendu final de cette étude est prévu au deuxième trimestre 2014. Premiers éléments : dans un rayon de 800 à 1 000 m autour de ces 165 gares, on compte environ 29 000 ha de surfaces non bâties, et 264 communes sont concernées.

Résultats de l'étude MAJIC sur la consommation de l'espace en région Centre

(par David PINON, de la DREAL Centre)

Chiffrer le développement et sa répartition, passée et future, entre l'enveloppe urbaine (ou tâche urbaine) existante et les extensions éventuelles reste une préoccupation des agglomérations. La base de données MAJIC des services fiscaux est riche d'informations sur l'espace. Pour construire des outils ou indicateurs de consommation d'espaces, une étude CETE a exploité cette base MAJIC en 2012 ; le manque de fiabilité sur les données autres que le logement est une difficulté. Il reste délicat de rentrer dans le détail d'exploitation de ces données. La diffusion de ces données aux territoires de SCOT supposent, pour les chefs de projet SCOT, de se rapprocher des DDT.

Avancement de la maquette du catalogue des douze SCOT approuvés en région Centre

Ce catalogue sera un facilitateur d'échanges au sein du club. Les fiches décrivant chaque SCOT approuvé en région Centre (fiche type en annexe) ont été centralisées en DREAL, puis diffusées. Pour rendre l'ensemble plus homogène, un travail complémentaire permettra d'harmoniser la rubrique « Principaux faits marquant la vie du SCOT approuvé » (voir aussi ci-dessous).

Echanges sur un futur colloque SCOT ouvert aux élus (mi 2014)

Le thème retenu est celui des SCOT plutôt ruraux. Serait privilégiée une approche stratégique de la « grenellisation » des SCOT, les aspects « gouvernance » du projet, en insistant sur quelques points de vigilance. Les échanges se poursuivront avec les DDT pour finaliser une proposition au préfet de région (avec l'idée de faire parler des élus pour toucher et motiver d'autres élus). Enfin, la déclinaison opérationnelle des orientations du SCOT par les PLU et PLU intercommunaux sera aussi abordée.

SCOT de l'agglomération de Tours (par F. TALLOIS, chef de projet au Syndicat Mixte et J. BARATIER directeur de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours)

Approuvé en septembre 2013, le SCOT de Tours affirme un nouveau modèle de développement pour 2030 entre zone inondable, site inscrit sur la liste du patrimoine Mondial (Val de Loire), et plateaux. Pour ce faire, la part du développement en extension urbaine baisserait de 60%, avant le SCOT, à 40%, du fait du SCOT, en augmentant donc d'autant, de 40% à 60%, la part localisé en renouvellement urbain en revitalisant les centralités. Le rapport du SCOT limite les logements supplémentaires en aléas forts, en milieu urbain inondable.

Le choix principal du volet "mobilité", outre le fait de ne plus considérer l'investissement routier comme prioritaire (plutôt optimiser l'existant), consiste à densifier autour des gares TER pour faire de l'étoile ferroviaire une alternative crédible, via notamment neuf "gares support de développement préférentiel (rayon de 1000 m)".

Ajout post réunion : le SCOT de l'agglomération tourangelle approuvé le 27 septembre 2013 est en ligne sur le site www.scot-agglotours.fr; à la page SCOT approuvé.

Tour de table sur la vie des SCOT (suivi, animation, analyse des résultats, évolution ...)

Une grande variété de situations existe dans les calendriers de révision et de « grenellisation » (limiter la consommation d'espaces, protéger la biodiversité et la TVB, maîtriser les énergies et les GES, ..). Les aspects logistiques (budget, SIG, numérisation des PLU, partage de données, ETP, ..) comme les aspects plus institutionnels (élections, économie locale, découpage intercommunal, implications des préfets et DDT ...) conduisent à autant de situations différentes.

Ce sujet sera approfondi avec un travail de consolidation et d'harmonisation de la rubrique « Principaux faits marquant la vie du SCOT approuvé » (fiche en annexe). Est aussi suggérée l'idée d'un zonage SCOT sur le site INSEE, véritable mine d'informations : la rubrique "base de données", puis données locales, puis chiffres clés sur un territoire, permet déjà de choisir un zonage parmi une dizaine de choix possibles (le périmètre SCOT n'y est pas pour l'instant).

En guise de conclusion : une sixième session de ce club est prévue vers mars/avril 2014.

Annexe fiche-type utilisée pour décrire chaque SCOT approuvé en région Centre

SCoT de (page rédigée par le chef de projet du SCOT en collectivité)

- maître d'ouvrage :
 - site internet où consulter le SCOT approuvé :
 - président :
 - chef de projet SCoT :
 - adresse :
 - téléphone :
 - courriel :
 - maître d'œuvre du SCOT :
-

Principales dates (privilégier date de délibération officielle)

- prescription du SCOT :
- arrêt du projet :
- approbation :
- conciliation ou contentieux :
- mise à jour ou modification :
- prescription de la révision du SCOT (prévisionnel le cas échéant) :

Principaux chiffres

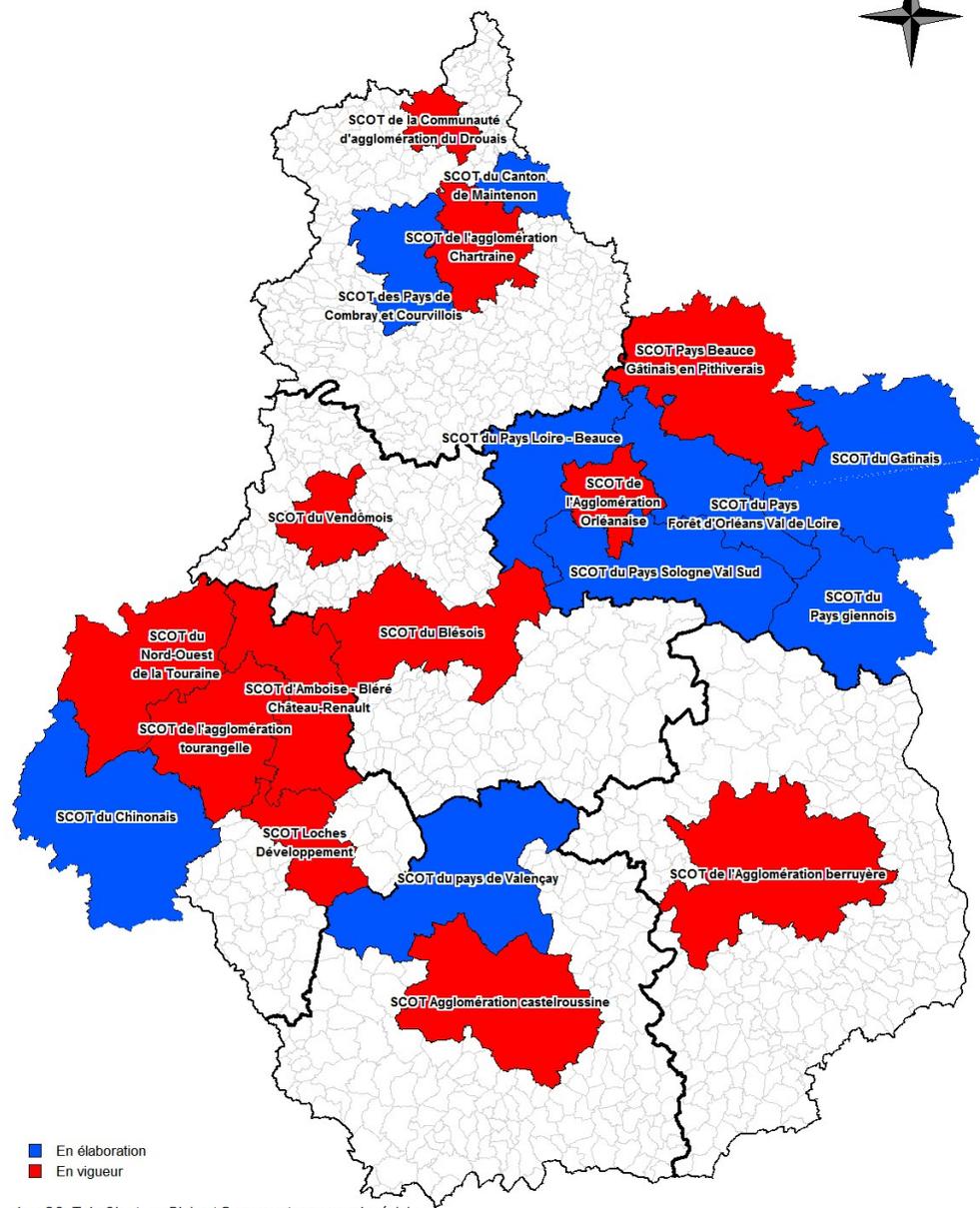
- surface : km²
- nombre de communes concernées :
- population : habitants en 20... dont habitants en commune principale de
- nombre d'EPCI dans le SCOT (dire leur nom) au moment de l'approbation du SCOT :

Principaux projets localisés par le SCOT

- extension urbaine en zone d'activités (nom, surface en ha, vocation principale) :
- grand équipement (nom, maître d'ouvrage et vocation) :
- infrastructure routière (nom, maître d'ouvrage et vocation) :

Principaux faits marquant la vie du SCOT approuvé (évoquer par exemple dans cet ordre) :

- communication (journal, « RDV du SCOT », lettre du SCOT, ...)
- avis sur PLU, PLH, PDU
- suivi, analyse des résultats, ou évaluation
- budget, ETP, ingénierie, SIG, comitologie, ..
- évolution des EPCI, depuis la première approbation du SCOT
- autre question d'actualité
- les prémices de la révision du SCOT
- études en cours ou en projet



Les SCoT de Chartres, Blois et Dreux sont en cours de révision



Réalisation : DREAL Centre / SBLAD - Novembre 2013
Sources : BDCarto IGN, Aires Urbaines 2010 INSEE